



# L'ECHO ALBANAIS



## PORTE OUVERTE - ÉCOLE PUBLIQUE SAINT ALBAN

Samedi 15 Juin de 14 h à 17 h,

Journée porte ouverte à l'École Publique François LAVAVASSEUR.

Enseignants et élus vous accompagneront pour une visite de l'école restaurée et agrandie.

## FERMETURE MAIRIE

Dans le cadre d'une formation, le secrétariat de Mairie sera fermé au public les 10, 11 et 24 juin. Cependant, une permanence sera assurée le 24 juin de 9 h à 12 h dans le cadre de l'enquête publique « installation classée SCEA de la Ville Thual ».

## ENQUÊTE PUBLIQUE : INSTALLATION CLASSÉE

Le public est prévenu qu'une enquête publique aura lieu pendant un mois du 24 juin 2013 au 24 juillet 2013 sur la demande soumise à autorisation présentée par « SCEA de la Ville Thual » « La Ville Thual » à SAINT-ALBAN (22400), en vue de l'exploitation au lieu-dit « La Ville Thual » à Saint-Alban d'un élevage porcin.

La demande concerne :

- la restructuration externe d'un élevage porcin (suite à reprise d'un atelier avicole déclaré le 23 février 2002 pour 6000 poules pondeuses avec conversion d'azote) soit un cheptel de 831 pl. animaux équivalents composé de 18 pl. maternité, 72 pl. gestantes verraterie, 290 pl. post sevrage, 495 pl. engraissement et 8 pl. quarantaine-infirmerie,
- La mise à jour du plan d'épandage sur le site de « La Ville Thual » à SAINT-ALBAN ;

Monsieur Jean-Yves RONDEL, commissaire enquêteur y assurera les permanences aux jours et heures suivants afin de recevoir les observations du public :

- Lundi 24 juin 2013 de 9 h à 12 h,
- Mardi 2 juillet 2013 de 16 h à 19 h,
- Mercredi 10 juillet 2013 de 16 h à 19 h,
- Samedi 20 juillet 2013 de 9 h à 12 h,
- Mercredi 24 juillet 2013 de 14 h à 17 h.

Le dossier complet pourra être consulté à la mairie de SAINT-ALBAN aux jours et heures normales d'ouverture du public. Des éléments relatifs à la demande sont disponibles sur le site internet de la préfecture des Côtes d'Armor.

Le public peut adresser ses observations par voie électronique : [ddpp-envi@cotes-darmor.gouv.fr](mailto:ddpp-envi@cotes-darmor.gouv.fr)

À l'expiration du délai d'enquête, le registre d'enquête sera clos par le commissaire enquêteur.

À l'issue de l'enquête publique, le rapport et les conclusions motivées du commissaire enquêteur seront à la disposition du public à la mairie.

## ÉCOLE PUBLIQUE - FÊTE DE L'ÉCOLE

L'école publique organise sa fête de l'école le **samedi 15 juin à partir de 16 h** sur le parking de la salle des fêtes.

Au programme : nombreux stands, spectacle des enfants et repas à la salle des fêtes (grillades/moules-frites) suivi d'une soirée disco (années 80).

Retenez la date et venez nombreux !

Renseignements auprès de T. Rouxel : 06.63.36.70.69.

## LES RANDONNOUS ALBANAIS



Départ du parking du complexe sportif René Rouget :

**Dimanche 9 juin** : Traversée de la Baie à 9 h 45 (16 km)

**Dimanche 23 juin** : Hillion à 8 h 30.



## LES COMPAGNONS DE SAINT-JACQUES

### Programme d'été 2013 à la Chapelle Saint-Jacques



#### ➤ **Vendredi 21 juin à 21 h**

Fête de la musique avec l'EVEIL. L'Ensemble Vocal et Instrumental de Lamballe vous propose un voyage dans le temps où les musiques sacrées et profanes se rencontrent dans les pays de l'ouest, sur les traces de la culture celtique. L'Eveil est accompagné au piano par Danielle Jaecki qui interprétera aussi quelques pages de Didier Squiban.

#### ➤ **Vendredi 28 juin à 21 h**

Le groupe JIG'O, orienté musique celtique (irlandaise) : Irish whistles, guitare, banjo, harpe galloise, harmonium, violon et chansons traditionnelles. Ouvrez grand vos oreilles, la celtitude est en vous.

Ils seront accompagnés par Les PASTOURIAUX ALBANAIS qui interpréteront de vieilles chansons françaises. Ils ont animé de nombreuses fêtes et obtenu des prix à divers concours.

#### ➤ **Vendredi 5 juillet à 21 h**

Sébastien LEMARCHAND guitariste professionnel et concertiste interprétera des œuvres de Sergio Assad, Roland Dyens, Bach, Dominiconi, répertoire varié de musiques du monde.

#### ➤ **Vendredi 12 juillet à 21 h**

Le DUO BACHIANAS avec Bertrand RAULT à la flûte traversière et Pascal RAULT à la guitare. Cette soirée s'articule en deux temps. Une partie consacrée à la musique baroque (XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles) en passant par la France, l'Italie, l'Allemagne et l'Irlande. Et une seconde partie consacrée essentiellement à l'histoire du Tango au XX<sup>e</sup> siècle. Compositeurs : Marin Marais, Antonio Vivaldi, Johann-Sebastian Bach, O'Carolan, Heitor Villa-Lobos, Astor Piazzolla et Maximo Diego Pujol.

#### ➤ **Vendredi 19 juillet à 21 h**

Professeurs de flûte traversière et de piano dans la région rennaise, Marie-Luce GROLEAU et Pascal TUFFERY sont passionnés de musique ancienne. Après leurs DEM obtenus au conservatoire de Rennes, ils forment un duo jouant sur instruments anciens : clavecin et traverso. Ils jouent ce soir un répertoire du XVIII<sup>e</sup> siècle français, allemand et italien allant d'une suite de danses à la sonate concertante : GP Telemann, J.Hotteterre, M.Blavet, F.Couperin...

#### ➤ **Vendredi 26 juillet à 21 h**

L'ensemble VIVA VOCE vous propose un concert autour de Vivaldi, instrumental et vocal, sacré et profane pour deux voix de femme, quatuor à cordes et clavecin. Concerto et Sinfonia d'ouverture d'opéra, motet et extraits solo ou duos d'œuvres sacrées, cantate airs et duos d'opéras et quelques pièces inédites de Vivaldi récemment découvertes.

#### ➤ **Dimanche 21 juillet - PARDON DE SAINT JACQUES**

10 h - Départ de la procession depuis l'église de St Alban vers la chapelle.

11 h - Messe à la chapelle Saint-Jacques animée par la chorale de Saint Alban. Vente de produits au profit de la restauration de la chapelle.

15 h - Visites guidées gratuites de la chapelle.

#### ➤ **Du jeudi 1<sup>er</sup> au mercredi 7 Août - EXPOSITION de 10 à 12 h et de 15 h à 18 h 30**

Plus de 20 exposants : Peinture : toile, porcelaine, sculpture : bois, pierre, broderie sur œuf, miniatures en coquillages, le Métal et moi, jouets en bois, arabesques en bois, art floral, photographie, poterie, etc... Entrée gratuite.

#### ➤ **Vendredi 9 août à 21 h**

La chorale ATSULAI ABESBATZA composée de 7 femmes et de 7 hommes interprétera des chants basques, traditionnels et modernes, en basque mais également en d'autres langues. Il sera abordé des thèmes tels que la danse, le carnaval, la vie dans les petits villages. Un répertoire inédit du patrimoine basque de jeunes compositeurs tels Eva Ugalde, X.Sarasola, J.Elberdin, J.Guerrero. Direction Marylis Daguerre...

#### ➤ **Vendredi 16 Août à 21 h**

Guillermina Aguilar à la guitare et Arthur Soulès au violon alto. Celui-ci après avoir commencé ses études musicales à Nantes les a poursuivies à Lisbonne, Porto, Gotteborg, actuellement à Leipzig où il a obtenu un Master of Music et un diplôme de musicien d'orchestre. Au programme des œuvres de : Josquin Nin, Manuel de Falla, Jaime Zenamon, Rafael And'ia....

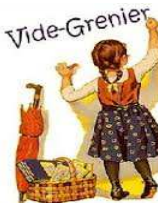
#### ➤ **Vendredi 23 Août à 21 h**

Ce sont aujourd'hui plus de trente ans de navigation que MYRDHIN a accompli avec sa harpe bardique comme embarcation. Celle-ci a chanté sur trente pays différents et notamment sur des îles, petites, grandes, armoricaines, tropicales ou équatoriales. Il a fait le choix de quinze îles qui ont nourri son inspiration, nous offrant sa quête musicale, reflet de ses inquiétudes, de ses appétences et de ses espérances, en breton, irlandais, écossais...

#### ➤ **Vendredi 30 août à 21 h**

OSWALD SALLABERGER, né au Tyrol autrichien, est le fondateur de l'Orchestre de l'Opéra de Rouen/Haute Normandie. Parallèlement à une carrière internationale comme chef d'orchestre du grand répertoire lyrique et symphonique et comme violoniste il est engagé dans un projet personnel : « La Maison Illuminée », qui a pour vocation d'éveiller le plus grand nombre et notamment les jeunes, à l'émotion musicale. Au programme Bach-Honegger-Bach pour violon seul.

**LIBRE PARTICIPATION pour tous les concerts.**



## VIDE-GRENIER

**Dimanche 28 juillet**, vide-grenier à Saint-Jacques, organisé par le Comité des Fêtes (220 exposants) 12 € les 4 m. Animation musicale et restauration sur place (midi et soir).

Réservations : Chantal 06.77.67.09.61 - Patricia 02.96.32.91.34 - Monique 02.96.32.90.82  
ou [cdf-st-alban@orange.fr](mailto:cdf-st-alban@orange.fr)

## ENTENTE CYCLOTOURISTE ALBANAISE

**Rappel** : Un départ supplémentaire le dimanche matin : Pour les personnes qui ne peuvent (ou ne veulent) prendre le départ normal à 8 h pour diverses raisons, le bureau de l'Entente Cyclotouriste propose un départ retardé à 9 h. Rendez-vous au terrain des sports. Les cyclos devront prendre le petit circuit à L'ENVERS (consulter le carnet de route, l'Albanais, le Site ECTA ou l'affichage en vitrine) et faire demi-tour à la rencontre du 2<sup>ème</sup> groupe afin de se retrouver tous ensemble à l'arrivée. Les nouveaux cyclos non licenciés qui seraient intéressés voudront bien se faire connaître auprès des responsables du club.



### Sorties programmées au mois de JUIN – Départ 8 h.

**Dimanche 2 : 128 km (départ à 7 h)** - St Alban – La Couture – Fréhel – Matignon – ND du Guildo – Trégon – Ploubalay – St Briac à droite D603 5 km à droite Pleurtuit – Pleslin à gauche D28 Languenan – Corseul à gauche route de Dinan 4 km à droite Aucaleuc – Vidé Guingalan – Plélan Le Petit – Jugon Les Lacs – St-Igneuc – Plédéliac – Quintenic – Coron – St Alban **ou** Rando à Plémy **ou 75 km** : St Alban – La Couture – Fréhel – Matignon – ND du Guildo – Trégon – Ploubalay – Pleslin-Trigavou – Languenan – Plancoët – Hénanbihen – La Bouillie – Coron – Les Rigaudais – St Alban.

**Dimanche 9 : 90 km** - St-Alban – St René – Le Créach - St Julien – Plaine Haute – Quintin direction Malakoff D22 – Plaintel – St-Carreuc – Quessoy – Trégenestre – Pommeret – Les Landes – Andel – Planguenoual – Quéré – St Alban **ou 70 km** : St-Alban – St René – Le Créach – Plédran – St Carreuc – Quessoy – Trégenestre – Pommeret – Les Landes – Andel – Planguenoual – Quéré – St Alban.

**Dimanche 16 : 95 km** - St-Alban - Gare d'Yffiniac – Divy - St-Volon - Bel Air – Croix Bertrand – Plédran – St-Julien – Malafoff – Plaintel – Ploec – Moncontour – Quessoy – Trégenestre – Meslin – Lamballe – Plan d'eau – St-Aaron – Coron – Les Rigaudais – Les Salles – St-Alban **ou 80 km** : Saint-Alban – Gare d'Yffiniac – Divy – St-Volon – Bel Air – Croix Bertrand – Plédran – St-Carreuc – Ploec – Moncontour – Quessoy – Tregenestre – Meslin – Lamballe - Plan d'eau – St-Aaron – Les Rigaudais – Croix Boulard – St-Alban.

**Dimanche 23 : 107 km** - St-Alban - Les Rigaudais - Coron - Quintenic - Pleven - Plorec - Bourseul - St Méloir des Bois - Plélan le Petit - Mégrit - Trémeur - Sévignac - Plénée Jugon - St Glen - Landéhen - Lamballe (Plan d'eau) - St Aaron- St-Alban **ou 75 km** : St-Alban – les Rigaudais - Coron - Quintenic - Pleven - Plorec - Bourseul - Jugon Les Lacs – Tramain - Plestan - Lamballe (Plan d'eau) - St Aaron- St-Alban.

**Dimanche 30 : 100 km** - St-Alban - Lamballe- Maroué - Landéhen - St Glen D46 - Collinée vers St-Gilles (D792) - Les 4 Routes - Plessala - Langast - Ploec - St Carreuc - Quessoy - Trégenestre – Pommeret – Andel – Morieux – Planguenoual - Quéré – St Alban **ou 75 km** : St-Alban - Lamballe- Maroué - Landéhen - St Glen D46 - Collinée - Moncontour - Quessoy - Trégenestre – Pommeret – Andel – Morieux – Planguenoual - Quéré – St-Alban.

## Au Service de Votre Logis

**Au Service de Votre Logis** intervient dans vos résidences principales et secondaires : ménage, repassage, vitrerie. Selon vos besoins, qu'ils soient ponctuels ou réguliers, notre équipe expérimentée vous apporte son aide. Votre devis gratuit est personnalisé. Après vous avoir rencontré, nous établissons ensemble notre prestation. L'utilisation de nos services vous protège des dommages qui peuvent survenir lors d'une intervention ménagère

Entreprise de services à la personne agréée par l'état : déduction fiscale ou crédit d'impôts (selon la législation en vigueur).

**Au Service de Votre Logis**, Le Bas de la Source à Saint-Alban. Tél. : 06.88.15.12.02 ou 06.79.63.45.54.

[www.auservicedevotrelogis.fr](http://www.auservicedevotrelogis.fr)

[sarl-auservicedevotrelogis@orange.fr](mailto:sarl-auservicedevotrelogis@orange.fr)

## CONTEST TROTTINETTES

La « scooter Team » de Saint-Alban en partenariat avec le service jeunesse de la communauté de communes côte de Penthièvre, organise son contest de trottinettes le **dimanche 9 juin 2013, de 13 H à 18 h 30** sur le skateparc de Saint-Alban.

3 catégories de participants : 8/11 ans, 12/15 ans et 15 ans et +.

Le port du casque est obligatoire et les autres protections fortement conseillées.

Inscriptions des riders sur place de 12 h à 13 h – Tarif : 1.50 €. (Document à télécharger sur le site [www.cdc-cote-penthièvre.fr](http://www.cdc-cote-penthièvre.fr)).

Renseignements : Service Jeunesse : 02.96.32.98.90.

## CLUB DES AINES DE LA FLORA - Activités de Juin :

**Marche douce** : Les lundis 10 : Maroué - Landéhen, 17 : Erquy-Le Cap, 24 : Meslin (sur les traces de Margot). Rendez-vous sur le parking de la salle des fêtes, départ 14 h 30

**Lundi 1er juillet : Sortie journée Le village Gaulois à Pleumeur-Bodou**

**Piscine et aquagym** : Les mardis 4, 11, 18 et 25 de 16 h à 17 h.

**Club du jeudi** : les jeudis 13 (27 juin : méchoui) : Jeux de cartes et de société, boules bretonnes. Activités agrémentées d'un goûter.

**Rappel** - Pique-nique interclubs le mercredi 5 juin à la vallée de Diane aux Sables d'Or Les Pins (si mauvais temps, repli à l'ancienne salle des fêtes de Plurien).

**Evénements** :

**Méchoui** : Cette . année le club organise cette journée le jeudi 27 juin. Vous pouvez d'ores et déjà vous inscrire. Le montant des inscriptions est de 13 € pour les adhérents et 16 € pour les non-adhérents. Tél. : 02.96.32.96.59 ou 02.96.34.43.62.

**Paëlla** : Jeudi 26 septembre; mêmes conditions que pour le méchoui et les inscriptions sont également ouvertes.

**Voyages** :

**Village Gaulois à Pleumeur-Bodou** : Le club organise un pique-nique le lundi 1er juillet covoiturage possible. Pour toutes informations et inscriptions, vous pouvez contacter : Louissette RUAULT : 06.66.74.15.45., Claude BOUCHER : 06.84.26.72.98., Christian PECHEU : 06.31.16.54.01.

**Cochon grillé** : le mercredi 2 octobre, le club organise une sortie d'une journée dans les départements de la Loire Atlantique et du Morbihan avec un déjeuner "cochon grillé" à l'auberge de Grand Baud à Nivillac (56). Les inscriptions sont ouvertes dès maintenant.

**Le Tarn et l'Albigeois** : Du lundi 19 au dimanche 25 mai 2014, le club organise un voyage de 7 jours pour visiter les merveilles du Tarn et de l'Albigeois. Vous pouvez vous inscrire dès maintenant

Pour ces 3 voyages, vous pouvez vous renseigner auprès de Claude BOUCHER au 02.96.63.10.01.

**Contact du club par mail** : clublaflora@gmail.com Alain MARIE au 02.96.32.96.59. ou Jacques LEFEUVRE au 02.96.32.43.62.

## LA PLUME DE LOI N°11



### ➤ Que mange-t-on ce soir ?

Prévoir les menus de la famille est une des préoccupations quotidiennes auxquelles répond "la fabrique à menus", proposée par l'institut national de prévention et d'éducation pour la santé (INPES) : <http://www.mangerbouger.fr>. Adaptées à tous les âges dès 3 ans, des recettes et des listes de courses vous sont proposées sur 2 à 7 jours. On a le choix du repas, en précisant le nombre de personnes à table, le temps que l'on consacrerà à la préparation, le choix des produits frais, surgelés ou en conserve. Les recommandations du programme national nutrition-santé (PNNS) participent pour la réduction des graisses, des sucres simples, du sel, la valorisation des bonnes graisses, des féculents complets et des fruits et légumes de saison, l'équilibre nutritionnel entre protéines, glucides et lipides.

### ➤ Coronavirus

Un numéro vert d'information sur le nouveau coronavirus (NCoV) : le 0 800 13 00 00 est accessible du lundi au samedi de 9 h à 19 h. Le risque de contamination existe dans deux cas uniquement : par contact avec une personne atteinte et/ou lors d'un voyage dans la péninsule arabique. Si dans les jours qui suivent des symptômes respiratoires et de fièvre se manifestent, il convient de contacter votre médecin traitant ou le 15, et d'adopter les mêmes précautions que pour toute maladie infectieuse.

## ANNONCES

### LOCATION

- Bureaux St-Alban situés route départementale D786, surface 80 m<sup>2</sup> étage. Libre 1<sup>er</sup> juillet 2013. Tél. : 06.80.68.85.64.

### VENTE

- Petites chèvres 4 mois. Prix à débattre. Tél. : 06.62.66.28.74.
- Lave linge frontal 8 kg 16 programmes 1400 trs/mn, état neuf, 280 €. Tél. : 02.96.74.56.97.
- Petite tondeuse à gazon neuve, marque Vert Loisirs, moteur électrique 1300 W, 220 V. Prix neuf 99 €, vendu 60 €. Tél. : 06.31.18.54.48

### EMPLOI

- Personne âgée cherche aide à domicile expérimentée - Sérieuses références - St-Alban - Cesu. Tél. : 06.77.32.34.35. heures repas.
- Dame retraitée, cherche heures de repassage à domicile. Tél. : 02.96.76.14.68

**Conseil du 13 mai 2013**

**Présents :** Jean-Yves LE GALL, Christian LUCAS, Michel GUEGUEN, Loïc DAVID, Monique GERNOT, Sylvain DURAND, Lionel HAGUET, Monique HOURDIN, Magalie HOUZE, Alain JEGU, Eliane JUMILUS, Mathieu LANGLAIS, Didier LE NAY, Yolande RODRIGUES, Josette TALBOURDET, Christian TREHOREL.

**Absents excusés :** Denis BERTRAND pouvoir à André GOMET.

Jean-Baptiste GROGNEUF pouvoir à Jean-Yves LE GALL

**N° 1 - 13/05/2013 - Tirage au sort des jurés d'assises**

Par arrêté du 22 avril 2013, la Préfecture nous invite à procéder au tirage au sort des jurés devant composer le jury d'assises pour 2014. Pour notre commune, l'arrêté a fixé le nombre de jurés à 2. Le nombre de noms à tirer au sort devant être le triple de celui des jurés fixé par l'arrêté susvisé, six personnes sont à sélectionner. Les personnes concernées doivent avoir atteint l'âge de 23 ans au 31 décembre de l'année en cours.

Le conseil municipal, après tirage au sort, arrête la liste suivante :

Michèle PORODO épouse ALLO

Caroline ARNOULD épouse LAGADEUC

Jérôme OGIE

Pascal DERON

Antoine ROUXEL

Robin ROUILLE

**N°2 - 13/05/2013 - Contrat emploi avenir**

L'emploi d'avenir a pour objet de faciliter l'insertion professionnelle et l'accès à la qualification des jeunes sans emploi. Dans le cadre d'un « contrat emploi d'avenir » un agent polyvalent pourrait être recruté au sein de la commune pour exercer les fonctions d'agent polyvalent à raison de 35 heures par semaine. Ce contrat serait à durée déterminée de 1 an, renouvelable 2 fois. L'arrêté du 31 octobre 2012 fixe le montant de l'aide de l'Etat pour les emplois d'avenir à 75% du taux horaire brut du salaire minimum de croissance. L'agent recruté aura une obligation de formation pendant la durée du contrat. La commune devra s'acquitter d'une cotisation auprès de la CNFPT, le taux est fixé à 0,50%. Dans ce cadre le maire propose l'embauche d'une personne à compter du 1<sup>er</sup> juin 2013.

Le conseil municipal autorise le maire à signer le contrat d'avenir et tout acte nécessaire à la mise en œuvre du dispositif, désigne Monsieur Michel GUIHOT en qualité de tuteur dans le cadre du contrat. Adopté à l'unanimité

**N°3 - 13/05/2013 - Annulation délibération d'achat de terrain**

Par délibération du 27 février 2012, le conseil municipal avait décidé l'achat d'un terrain appartenant à Monsieur Jean-Pierre TRANCHANT, situé 9 rue des Croix Roses, en vue de la revente pour l'installation d'un commerce. Cependant, la commune n'a reçu aucune offre de rachat de la parcelle. De son côté, Monsieur TRANCHANT a reçu une offre d'achat de ce même terrain de la part d'un commerçant afin d'y créer une surface de vente.

Monsieur le maire considérant qu'il est préférable que la transaction se réalise entre particuliers puisqu'il s'agit bien d'un projet d'installation d'un nouveau commerce propose l'annulation de la délibération du 27 février 2012. Le conseil municipal renonce à l'achat de cette parcelle et annule la délibération du 27 février 2012. Adopté à l'unanimité.

**N°4 - 13/05/2013 - Convention avec la Communauté de communes suite à la prise de compétence assainissement**

La communauté de communes Côte de Penthièvre s'est vu confier par les communes la compétence assainissement collectif à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2013. Toutefois ses services ne sont pas en capacité d'absorber ce travail à cause de leur faible effectif. Il est nécessaire d'envisager une mise en place en deux temps de la nouvelle compétence. Pour l'année 2013, la Communauté de communes doit s'appuyer sur les communes tout en constituant son organisation nouvelle qui devra être opérationnelle pour le 1<sup>er</sup> janvier 2014.

Par délibération du 19 décembre 2012, le conseil municipal a accepté de passer une convention de mise à disposition des services communaux confiant à la commune la gestion de l'assainissement collectif sur notre territoire.

Par courrier daté du 5/04/2013 les services préfectoraux informent que ces conventions doivent être établies sur la base de conventions de prestation de service, conformément à l'article L.5214-16-1 du CGCT et non de convention de mise à disposition.

La présente convention de prestation de service et de mandat annule et remplace la convention de mise à disposition signée en vertu de la délibération du 19 décembre 2012. Elle est établie pour une durée maximale de 1 an. Elle entre en vigueur à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2013.

Le conseil municipal valide la convention de prestation de service et de mandat, autorise le maire à signer cette convention de prestation et tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette décision. Adopté à l'unanimité.

#### **N°5 - 13/05/2013 - Dossier de consultation des entreprises pour travaux de voirie**

Michel Guéguen, adjoint à la voirie, présente à l'assemblée les dossiers du programme des travaux de voirie 2013 proposés par la commission du 05/02/2013 :

Programme annuel de voirie : voie communale n° 30 de Saint-Jacques à la RD17 pour une estimation de 81 620 € HT.

Entretien de la voirie et réhabilitation de diverses rues : parking de Bel Air, Impasse de Bel Air, Rue de l'Hôtel Gouret pour une estimation de 195 962 € HT.

Le conseil municipal valide les programmes proposés par la commission, approuve les dossiers de consultations des entreprises, décide de retenir la procédure de passation par marché sur appels d'offres ouverts, procédures adaptées en application de l'article 26 II et 28 du Code des Marchés Publics, sollicite l'aide du Conseil Général au titre des contrats de territoires pour les travaux concernant le programme annuel de voirie 2013, donne pouvoir au maire ou à son représentant pour signer toutes les pièces se rapportant aux marchés. Adopté à l'unanimité.

#### **N°6 - 13/05/2013 - Travaux école : avenant Thermique 2000**

Monsieur le Maire rappelle que le lot n°14 - ventilation - du marché restructuration de l'école publique a été attribué à Thermique 2000 pour un montant de 43 011,75 € HT.

Des modifications de prestations pour adaptations techniques du projet sont apportées. La suppression du clapet CF 1H initialement prévu dans les devis nécessite un avenant d'un montant de -556,71 € HT.

Le montant du marché passe à 42 455,04 € HT

Le conseil municipal, après avoir délibéré :

approuve l'avenant n°1 pour un montant de -556,71 € HT,

autorise le maire ou son représentant à signer l'avenant ainsi que toutes les pièces se rapportant à l'exécution et au règlement des travaux. Adopté à l'unanimité.

#### **N°7 - 13/05/2013 - Devis de l'enseigne pour l'école publique.**

L'école publique sera inaugurée le 15 juin 2013. Une enseigne « François Levavasseur » sera apposée sur le pignon de l'école. Plusieurs devis pour la création, fabrication et pose ont été reçus par la commune. Le conseil municipal souhaite qu'une commission « école » se réunisse pour élargir les propositions. Les projets seront adressés par mail à l'ensemble des conseillers qui approuvera ou non par retour de mails.

**Le prochain ÉCHO paraîtra le 18 Juin 2013,  
les annonces seront à déposer impérativement avant le vendredi 7 juin à 12 h.**

